



REVUE DE PRESSE

Article Var Matin du 27 septembre

Pub Var matin du 18 septembre

Journal Télévisé de France 3 :

- Du 26 septembre de 19/20 France 3, éd. Provence Alpes
- Du 30 septembre de 12/13 de France 3 éd. Provence Alpes

Mistral FM du 01/10/24 entre 7h10 et 8h00

Sites internet :

- France 3 Région du 30 septembre :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/var/toulon/cette-commune-du-var-tente-de-faire-baisser-la-temperature-l-ete-3039305.html>

- Var Matin du 27 septembre :

Réchauffement climatique: la commune de Cuers partage ses plans pour baisser la température - Var-Matin (varmatin.com)

- CCI Provence Alpes Côte d'Azur :

Ville basse température l'été | CCI Provence Alpes Côte d'Azur (paca.cci.fr)

- Construction 21 :

Ville basse température l'été : 1ère édition du salon (construction21.org)

- CAUE Var :

Salon "Ville Basse température l'été" à Cuers - CAUE Var

- Weka.fr :

"Ville basses températures l'été" : le plan d'action de la ville de Cuers (Var) pour faire baisser les températures en milieu urbain (weka.fr)

Weka.fr : Jean-Jacques Roux, DGS de la ville de Cuers :

"Le salon Ville basse température l'été que nous organisons entraînera peut-être une émulation collective"

Actualité fonction publique (weka.fr)

Article La Gazette du 18 novembre



Porte des Maures

Cuers partage ses plans pour baisser la température

La commune organisait hier son premier salon « ville basse température l'été ». Un rendez-vous destiné à aider les collectivités locales à lutter contre le réchauffement climatique.

C'est une première qui illustre le changement d'ère que vivent en parallèle la planète, le pays et les communes. Ce jeudi, la ville de Cuers organisait un salon consacré à la lutte contre le réchauffement climatique à l'échelle des communes. Un rendez-vous, destiné aux professionnels et aux élus, qui a fait affluer quelque 350 inscrits vers le pôle culturel cuersoïse.

Au programme, quelques stands de présentation de solutions innovantes et une journée d'échanges autour des idées à mettre en œuvre pour aider les collectivités à participer au combat contre les canicules et le dérèglement climatique. Objectif, entre autres, faire la chasse aux « îlots de chaleur ».

Visite inspirante et fausse bonne idée

« C'est la première fois qu'un salon de ce type est organisé en France », se félicite le maire Bernard Mouttet. Il a fait de cette thématique la priorité de son mandat et constate que de nombreuses collectivités ont répondu à

son invitation en envoyant élus ou responsables de services techniques. Outre les tables rondes, le salon leur proposait de faire un tour en ville – une « visite inspirante » annonçait le programme – pour observer ce que la commune a mis en place dans le domaine. Une excursion permettant de faire le distinguo entre ce qui donne satisfaction en faisant baisser le mercure... et ce qui se révèle être une fausse bonne idée.

P.-H. C.
phcoste@nicematin.fr



Inaugurée à la rentrée, la nouvelle école Jean-Jaurès a obtenu le label d'argent des Bâtiments durables méditerranéens. Plus de la moitié de sa cour sera végétalisée lorsque l'automne permettra les plantations et les coins d'ombre sont savamment étudiés. (Photo P.-H. C.)

Questions à Bernard Mouttet, maire de Cuers « Les communes doivent montrer l'exemple »

Pourquoi la ville de Cuers organise-t-elle ce salon ?

En 2022, Cuers a battu des records de chaleur. La ville a même été montrée en exemple au niveau national pour illustrer la canicule. On a alors décidé de lancer des actions pour lutter à l'échelle de la commune contre le dérèglement climatique.

Avec quel type de décisions ?

On a lancé un plan pour adapter nos rues, nos bâtiments, nos espaces de sport ou de loisirs, faire changer la réglementation et promouvoir nos actions.

Concrètement, comment cela se traduit-il ?

Dans nos rues, la ville a planté une soixantaine d'arbres. On a refait les enrobés en ocre plutôt qu'en noir. Avec l'aide du Département, on a aussi installé des ombrières. Pour les bâtiments, l'école Jean-Jaurès a été rénovée avec cette priorité en tête. La cour va être largement végétalisée et l'architecture est pensée pour limiter l'impact du réchauffement. On a aussi lancé une étude pour générer plus d'ombres sur les squares de la ville. Enfin, pour la réglementation, on a modifié le PLU (plan local d'urbanisme, Ndlr) pour intégrer les exigences d'une ville basse température.

Et le volet « promotion », c'est précisément l'organisation de ce salon ?

Oui, parce que la prise de conscience est partagée aujourd'hui par toutes les villes mais nous avons eu l'idée d'aller plus loin et de partager les retours d'expérience. Nous sommes les



premiers à proposer cette démarche et je constate que ça intéresse puisqu'on a environ 350 inscrits qui viennent du Var et des Bouches-du-Rhône.

Pourquoi est-ce important de partager les expériences ?

Parce qu'avoir une démarche écologique, ça coûte cher. Si je prends par exemple les enrobés sur la chaussée, on a testé un enrobé ocre qui devait mieux réfléchir le rayonnement que le noir. Le mètre carré de l'ocre coûte 300 € contre 100 € pour le noir. Eh bien, à l'usage, on s'est rendu compte que ça ne vaut pas le coup. La plantation des arbres, c'est 1 600 € par spécimen. Les ombrières, c'est un budget de 24 000 €. Pour l'école Jean-Jaurès, la rénovation a peut-être coûté 20 à 30 % de plus pour intégrer l'exigence basse température. Tout ça coûte cher et il faut pouvoir dire aux autres communes ce qui marche et ce qui ne présente en fait pas vraiment d'intérêt.

Leur dire aussi qu'elles ont un rôle à jouer dans ce combat ?

Oui, dans la lutte contre le réchauffement climatique, les communes doivent montrer l'exemple.

ÇA MARCHE...

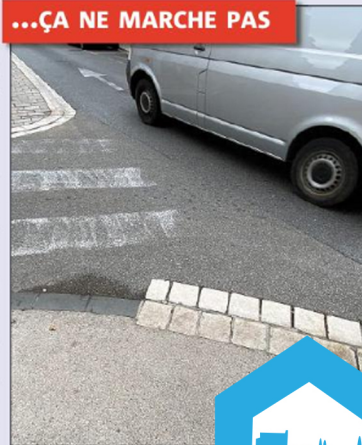


Parmi les retours d'expériences que partage la commune, il y a des succès... et des points d'amélioration. Ce qui marche vraiment bien, ce sont les ombrières tendues au-dessus des rues du centre-ville. « Au sol, on observe une différence de 40° entre le bitume au soleil, qui est à 65°, et la partie à l'ombre, assurent les services techniques de la mairie. « C'est la même différence qu'avec l'ombre d'un arbre ». Ils installent les toiles en mai et les retirent en octobre.

...ÇA NE MARCHE PAS

Côté expérience négative, la mairie évoque le bitume ocre sur la chaussée. « Ici, il n'est pas suffisamment souvent lessivé par les pluies et noircit très vite à cause du passage des pneus. »

Après deux ans d'existence, il est en effet impossible de déceler la nuance avec le bitume traditionnel noir. Sur l'image ci-contre, les bandes blanches du passage piéton sont sur un enrobé qui était de la même couleur que le trottoir ! Aucun rafraîchissement à espérer donc. « En revanche, ça fonctionne sur les trottoirs. Eux restent clairs mais la différence n'est que de 4° avec le bitume noir. »



Gapeau - Porte des Maures

Mercredi 18 septembre

SOLLIÈS-PONT

Projections et débats autour de l'éducation

Les Rencontres du sens se dérouleront du jeudi 19 septembre au dimanche 22 septembre sur le thème « Éducation et pédagogie ». Quatre rendez-vous sont prévus sur le département dont le premier aura lieu sur la commune, jeudi à 18 h au cinéma Le Rio, en partenariat avec la radio Gapeau FM. C'est l'association Construisons notre bonheur et la société coopérative d'intérêt collectif La Multilocale, présidées par le Toucassin Jean-Claude Goni, qui portent ce projet sociétal. La mission est d'organiser une société de la coopération hyperlocale en suscitant des synergies entre les gens et les entreprises de proximité, à taille humaine. « Au programme des événements semestriels : santé, éducation, alimentation, vie de quartier et mobilité. Chaque thème est déterminé dans la perspective de mieux avancer vers une société de sens », explique Jean-Claude Goni.

Julien Peron au Rio
Réalisateur de film et conférencier, Julien Peron sera présent

demain jeudi pour apporter sa réflexion, sa vision et son expérience. Passionné de voyages, d'éducation alternative et de développement personnel, Julien Peron est à l'origine du documentaire *L'École de la vie* qui sera diffusé à l'ouverture de l'événement et du jeu de cartes « C'est quoi le bonheur pour vous ? » pour lequel il a parcouru 800 000 km à travers 25 pays et interviewé 1 500 personnes. Impliqué depuis 16 ans dans le domaine du bien-être et de l'écologie, Julien Peron a aussi 15 ans d'expérience dans le marketing et la communication. Le prix de la séance de Ciné-Conférence est de 10 €, 6,50 € pour les habitués du cinéma et les adhérents de l'association.

R. L.
Le programme : jeudi à 17 h, interview de Julien Peron sur Gapeau FM (100.9) ; 18 h, pot de bienvenue ; 18 h 30, Wilfried, animateur à Gapeau FM, présentera les collectifs en lien direct avec l'éducation et la pédagogie ; 19 h 30, diffusion du documentaire *L'École de la vie* ; 21 h, conférence de Julien Peron.
www.lamultilocale.org
www.construisonsnotrebienheur.com

LE LAVANDOU

Le père Pierre Pommeret installé dans ses fonctions

Dimanche dernier à 16 h, lors d'une messe exceptionnelle en l'église Saint-Louis du Lavandou, se déroulait le cérémonial de l'installation de son nouveau prêtre administrateur, le père Pierre Pommeret. Un office présidé par Monseigneur Guy Casseron avec à ses côtés de nombreux curés du doyenné, en présence de la première adjointe, Charlotte Bouvard représentant le maire du Lavandou, les parents de l'abbé, Eric et Casilda Pommeret venus de Toulaine et, bien sûr, de nombreux amis et paroissiens lavandourains ou de paroisses voisines où le prêtre a officié.

Il succède au père Luc Yemelou

Avec la lecture de la lettre de nomination, signée par l'évêque François Tourvet, coadjuteur du diocèse de Fréjus-Toulon, le père



Le prêtre accompagné de ses parents, de Mgr Casseron (à gauche) et de confrères de paroisses du Var.

(Photo F. B.)

Pierre Pommeret succède au père Luc Yemelou et devient administrateur de la paroisse Saint-Louis du Lavandou à compter du 1^{er} septembre 2024 avec les charges, obligations et pouvoirs afférents, conformément au code du droit canonique.

Originaire de la région parisienne, le père Pommeret a fait des études de cinéma,

a effectué une carrière d'ingénieur avant de rentrer au séminaire de la Castille, dans le Var, en 2011.

Passé par St-Cyr et Brignoles

À compter de 2018, il commença à exercer son ministère diaconal à Brignoles, Saint-Cyr et Saint-Maximin. Ordonné prêtre en 2021, il a ensuite assuré la charge

de vicaire dans la paroisse du Mourillon pour, aujourd'hui, prendre la responsabilité de celle du Lavandou en suivant toujours les mêmes préceptes de l'église : annoncer, célébrer et servir.

« Je vous porte dans mon cœur »

Très ému, l'homme d'Église a confié : « Laissez-moi saisir l'occasion de cette messe un peu particulière pour vous dire tout d'abord tout l'amour de mon cœur de prêtre pour chacun et chacune de vous. Oui, mystérieusement, je vous porte tous, sans exception, dans mon cœur. Je prie pour vous ! (...) Notre plus grande tristesse, notre plus grande souffrance à nous, prêtres, c'est très probablement d'avoir si souvent laissé quelqu'un s'approcher de nous sans qu'il ait pu goûter à cet amour que Dieu a mis en nous ».

F. B.

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

1^{er} SALON PROFESSIONNEL

VILLE BASSE TEMPÉRATURE L'ÉTÉ

VILLAGE D'EXPOSANTS

ENTREPRISES PRIVÉES & COLLECTIVITÉS LOCALES

DÉMONSTRATIONS D'OUTILS

Vous êtes une collectivité locale ou un professionnel et souhaitez vous inscrire ?

INSCRIPTION SUR LE SITE DU CNFPT

9H À 17H

RENDEZ-VOUS AU PÔLE CULTUREL
32 TRAVERSEE MARCELLE DRUTEL
83390 - CUERS

WWW.CNFPT.FR AVEC LE CODE
E1CBT 001

*Réalisable uniquement pour les agents du Var

Plus d'informations par mail : salonsbte@cuers.fr ou sur le site de la ville : www.cuers.fr

LA LONDE LES MAURES

Fête DES VENDANGES

Samedi 21 SEPTEMBRE

10H/17H • PLACE CAMOIN

- 10h - Le village : Anciens métiers, cave des vignerons, producteurs locaux
- 11h - Contes : Dégustation de produits de l'Hôtel de Ville, Bravades, fifres, lanceurs de drapeaux
- 12h - Repas : Dinde provençale, gnocchis, tarte tatin & vin

Infos : Service Culturel - 04 94 00 48 40
Nouvelle Maison des Associations - Place Charles-Camoin
www.lalondelesmaures.fr @villelalondelesmaures



3

Provence-Alpes Côte d'Azur

Provence-Alpes
Côte d'Azur

Journal

Régional

Provence-Alpes Côte d'Azur

Culture

Toulon

3



Climat Cuers, une ville basse température

ici
12/13

Provence-Alpes



CUERS



3 provence-alpes
côte d'azur

changer de localité

Accueil > Provence-Alpes-Côte d'Azur > Var > Toulon

Cette commune du Var tente de faire baisser la température l'été



Écrit par [Flora Fenouillet](#) et [Loïc Blache](#)

Publié le 30/09/2024 à 06h15

partager cet article :



[copier le lien](#)

L'été, les pics de chaleur sont de plus en plus nombreux et durent de plus en plus longtemps. Des records qui deviendront sans doute bientôt la norme en raison du changement climatique. Alors, certaines communes prennent des mesures pour faire baisser le mercure. Exemple à Cuers, au nord de Toulon.

 Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.
[choisir une région](#)

var-matin

[Hydros](#) [Environnement](#)

Réchauffement climatique: la commune de Cuers partage ses plans pour baisser la température

La commune organisait jeudi son premier salon 'ville basse température l'été'. Un rendez-vous destiné à aider les collectivités locales à lutter contre le réchauffement climatique.

Article réservé aux abonnés
P.-H. C. • Publié le 27/09/2024 à 09:16, mis à jour le 27/09/2024 à 09:16



Inaugurée à la rentrée, la nouvelle école Jean-Jaurès a obtenu le label d'argent des Bâtiments durables méditerranéens. Plus de la moitié de sa cour sera végétalisée lorsque l'automne permettra les plantations et les coins d'ombre sont savamment étudiés. (Photo P.-H. C.)

ABONNEZ-VOUS



C'est une première qui illustre le changement d'ère que vivent en parallèle la planète, le pays et les communes. Ce jeudi, la ville de Cuers organisait un salon consacré à la lutte contre le réchauffement climatique à l'échelle des communes. Un rendez-vous, destiné aux professionnels et aux élus, qui a fait affluer quelque 350 inscrits vers le pôle culturel cuersois.

Au programme, quelques stands de présentation de solutions innovantes et une journée d'échanges autour des idées à mettre en œuvre pour aider les collectivités à participer au combat contre les canicules et le dérèglement climatique. Objectif, entre autres, faire la chasse aux "îlots de chaleur".

Visite inspirante et fausse bonne idée

"C'est la première fois qu'un salon de ce type est organisé en France", se félicite le maire Bernard Mouttet. Il a fait de cette thématique la priorité de son mandat et constate que de nombreuses collectivités ont répondu à son invitation en envoyant élus ou responsables de services techniques.

LE DIRECT

- 10:34 Un séisme de magnitude 2,5 enregistré dimanche soir dans les Alpes-Maritimes
- 10:30 Culturel, social et ludique... Un lieu de vie novateur inauguré à Aups
- 10:23 Le couvre-feu en Nouvelle-Calédonie prolongé jusqu'au 4 novembre
- 10:15 Quelque 1 300 athlètes ont couru dans le village: revinez la 40e Saint-Tropez Classic en 7 photos
- 10:00 Ce bricoleur fréjusien a conçu un petit bateau électrique pour se balader et cherche des soutiens
- 09:57 Voisine de l'Ukraine, la Moldavie suspendue à un référendum sur l'UE extrêmement serré

[AFFICHER PLUS](#)



CCI PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

LA CCI DE RÉGION, MAISON COMMUNE DES CCI TERRITORIALES

Explorer le réseau des CCI

Sélectionnez un site ▼



EntreprendreSe développerFormer et RecruterTout savoir des territoiresMieux nous connaître

Accueil > Événements > Ville basse température l'été



SALON
Ville basse température l'été

Date
Le Jeudi 26 Septembre 2024

Horaires
De 08:30 à 17:00

Lieu
Pôle culturel
32 traverse Marcelle Drutel
83390 Cuers

AddToAny (share) est désactivé. Autoriser



Acteur engagé dans la transition écologique face aux défis climatiques, la CCI du Var répond présente sur le salon professionnel de la Mairie de Cuers engagée dès 2022 dans la démarche "Ville basse température l'été". Une journée d'échanges et de partage de bonnes pratiques pour un urbanisme plus résilient.

S'inscrire au salon

 Programmé détaillé

Programme

Retrouvez les conseillers de la CCI 83 aux côtés des partenaires de ce salon (ADEME, AMF83, FBTP83, CAUE83, ARBE...) articulé autour d'espaces clefs et de temps forts :

- Village de solutions
- Table ronde "Adapter nos villes au réchauffement climatique"
- Démo d'un outil *Plus fraîche ma ville*
- Rapport d'Exécution de la Ville de Cuers avec visite sur sites exemplaires
- Démo d'un audit dédié aux îlots de chaleur
- Table ronde "La lutte contre les îlots de chaleur"



Plus d'info dans l'agenda CCI du Var

CONSTRUCTION21

FRANCE

Accueil / Actualités /

Ville basse température l'été : 1ère édition du salon

Rédigé par

Ville basse température l'été Salon

- Ville de Cuers

345

Dernière modification le 05/09/2024 - 10:27

climat

Cuers

changement climatique

collectivités

La ville de Cuers a initié en 2022 la démarche « Ville basse température l'été ». Cette dernière fait partie d'un mouvement général mené par de nombreuses collectivités locales, afin d'apporter des solutions et des réponses à la problématique du réchauffement climatique dans les milieux urbains. Dans le cadre de ses actions, la ville de Cuers organise, le 26 septembre 2024, son premier salon professionnel réservé aux entreprises et aux collectivités locales.

Cet événement s'inscrit dans une optique de mise en commun des retours d'expériences d'experts, de professionnels des collectivités locales, d'entreprises privées et d'une réflexion collégiale, tirant profit des compétences et des actions entreprises par les divers acteurs du salon, dans le but de favoriser la mise en route et/ou le développement de cette démarche chez les participants.

La journée s'articulera autour d'un village d'exposants, de deux tables rondes sur la thématique du réchauffement climatique en milieu urbain, de deux démonstrations d'outils et d'une visite sur site des premières solutions testées grandeur nature, par la ville de Cuers.

Ce salon est organisé en collaboration avec le CNFPT Paca, qui le proposera comme Journée de formation aux professionnels des collectivités locales.

Nous vous attendons nombreux au regard de la qualité des intervenants et des exposants ainsi que des enjeux aujourd'hui fondamentaux autour de l'adaptation du milieu urbain au réchauffement climatique.

En présence de :

- L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)
- La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
- L'Association des Maires de France (AMF83)
- Fédération du BTP du Var (FBTP83)
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Var (CAUE Var)
- Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE)

Pour plus d'informations, découvrez l'invitation

Construction21 vous recommande cet événement dont il est partenaire

Salon

26/09/2024

Partager :

Facebook

Twitter

LinkedIn

Instagram

Autres articles

Les aéroports parisiens s'engagent sur la voie de la décarbonation

21/10/2024

Climat-énergie : une nouvelle concertation lancée par le gouvernement

21/10/2024

Biomasse : Les alternatives au bois comme chaleur renouvelable

21/10/2024

Rami Jabbour - « Essayer le recyclage, c'est l'adopter ! »

21/10/2024

[Podcast] Construction : les actions d'un géant pour la transition environnementale

21/10/2024

Google mise sur les mini-réacteurs nucléaires pour alimenter ses data-centers

21/10/2024

namR lance un simulateur innovant pour prévenir les risques de RGA

21/10/2024



🏠 / Agenda / Salon "Ville Basse température l'été" à Cuers

Salon "Ville Basse température l'été" à Cuers
📅 Jeudi 26 septembre

LA VILLE DE CUERS, AVANT-GARDISTE DANS LA DÉMARCHE "VILLE BASSE TEMPÉRATURE" ORGANISE SON PREMIER SALON SUR LE SUJET À DESTINATION DES PROFESSIONNELS.

Informations pratiques

Date	Jeudi 26 septembre 2024
Horaires	9h - 17h00

Documents à télécharger

📄 Programme de l'événement (pdf, 2,7 Mb)



Végétalisation, choix de matériaux de surface moins réfléchissants, la commune de Cuers a engagé un programme pluriannuel d'intervention sur ses voiries et bâtiments, afin d'améliorer le confort des usagers pendant la période estivale. L'équipe municipale a décidé en 2022 d'entamer une démarche dite « **ville basses températures l'été** ». Cette dernière s'inscrit dans un mouvement général, initié par de nombreuses collectivités locales, afin d'**apporter des solutions et des réponses à la problématique du réchauffement climatique dans les milieux urbains**.

Enjeux par cette démarche et l'avenir qu'elle assure, la ville de Cuers organise **jeudi 26 septembre 2024**, le premier Salon professionnel réservé aux entreprises et aux collectivités locales.

Cette journée accueillera des exposants et conférenciers afin d'informer les professionnels sur les enjeux et les solutions qui existent pour lutter contre les fortes chaleurs, notamment en période estivale.

Programme de la journée

- 9h00 - 17h00 : Village d'exposants
- 9h45-11h00 : **Table ronde** « Adapter nos villes au réchauffement climatique : enjeux et problématiques. » (avec Eric Marro, urbaniste au CAUE Var)
- 11h15-11h45 : **Démonstration d'outil « Plus fraîche ma ville »** : service numérique gratuit d'aide à la décision pour les collectivités locales par l'ADEME
- 13h30-14h30 : REX de Cuers, visite inspirante sur site cour oasis et bâtiment BDM à l'école Jean Jaurès
- 14h30-15h00 : **Démonstration d'outil, Audit d'ilot de chaleur présenté par le bureau d'études CEREG**
- 15h15-16h30 : **Table ronde** : « La lutte contre les îlots de chaleur : bilan et perspectives. »

Le CAUE Var sera présent lors de cet événement avec un stand de conseil et interviendra lors d'une table ronde.

À la une

Enjeu de la prévoyance dans la FPT

Redynamiser le secteur de la petite enfance

Rendre visible et accompagner les aidants

UNCCAS : priorité logement

AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES / URBANISME



“Ville basses températures l’été” : le plan d’action de la ville de Cuers (Var) pour faire baisser les températures en milieu urbain

Aménagement du territoire

Collectivités territoriales

Construction

PLU

Transition écologique

Publié le 5 août 2022 à 10h50 - par Rédaction Weka

Il y a une expression consacrée sur développement durable, c’est : « **pe global, agir local** ». Une ville de 12 000 habitants apporte sa mod contribution sur le global (sur du te long) mais peut être beaucoup plus pour la planète en agissant localem (sur du temps court).



© Ville de Cuers

Jean-Jacques Roux, DGS de la ville de Cuers : “Le salon Ville basse température l’été que nous organisons entraînera peut-être une émulation collective”

Aménagement du territoire

Climat

PLU

Prévention des risques

Transition écologique

Publiée le 20 septembre 2024 à 10h00 - par Martine Courgnaud – Del Ry

Le 26 septembre 2024, la ville de Cuers (Var, 12 688 habitants) organise le premier salon professionnel “Ville basse température l’été”, pour les collectivités et les entreprises. Dès 2022, la commune a entrepris une démarche pluriannuelle d’avant-garde sur la voirie et les bâtiments, pour améliorer le confort des usagers pendant la période estivale. Son DGS, Jean-Jacques Roux, revient sur ces actions liées au réchauffement climatique en milieu urbain et sur les particularités du salon du 26 septembre.

INTERVIEW

Jean-Jacques Roux

DGS de la ville de Cuers
(Var, 12 688 habitants)

Salon “Ville Basse
température l’été”
Jeudi 26 septembre



INNOVATIONS & TERRITOIRES

Changement climatique Ces aménagements qui font chuter le thermomètre

Cuers (Var) 12 600 hab.

Après un épisode de chaleur intense en 2022, la ville a reformulé ses projets autour du credo «ville basse température l'été».

Ruelles étroites où le soleil peine à s'engouffrer, rares fenêtres perçant les murs épais des immeubles bas, placettes plantées de platanes centenaires surplombant les terrasses de brasseries... Le centre historique de Cuers a tout du village provençal traditionnel, conçu à l'abri des canicules estivales. Aussi, lorsqu'en juin 2022, la ville fait la une des journaux après que Météo France y a enregistré un record national de 38 degrés, l'administration locale se montre-t-elle d'abord incrédule. Puis, dégage rapidement un projet choc : «Cuers, ville basse température l'été».

A l'ère des labels en tout genre, la formule fait mouche. Et mobilise les équipes : «Nous nous sommes appuyés sur l'existant pour tester des solutions à notre échelle», se rappelle le directeur général des services (DGS), Jean-Jacques Roux, qui

définit alors un schéma directeur d'actions à plus ou moins long terme, autour de quatre axes, en adaptant les rues, les bâtiments, les aires de loisirs et les réglementations locales. D'abord, la mairie replante les arbres supprimés au fil des ans et déploie des toiles tendues de part et d'autre des rues.

APPROBATION DES HABITANTS

Autour du centre ancien de Cuers, les espaces naturels et terres agricoles du Var ont progressivement cédé la place aux pavillons et aux voitures. L'environnement a donc été adapté : percement de voies larges ; création de parkings sans obstacles ; perméabilisation des chemins. Aujourd'hui, la ville doit composer avec.

«Nous avons planté 30 arbres et souhaitons tenir ce rythme annuel», indique le DGS. Chacun d'eux représente un coût de 1500 euros. «Mais les habitants plébiscitent ce choix», assure Jean-Jacques Roux, s'appuyant sur une enquête réalisée auprès des Cuersois, qui jugent la démarche positive.

Sur un axe passant, trop étroit pour planter, la mairie a testé une ombrière et assure qu'en plein été on perd 25 degrés sous ces simples toiles tendues au-dessus de la rue.

En revanche, l'utilisation d'un béton ocre pour la rénovation de la voirie est un échec : «La pluviométrie n'est pas suffisante pour permettre au revêtement de rendre ses propriétés», explique le DGS. A l'usage, sa couleur claire fonce, là où



Sur un axe passant trop étroit pour planter des arbres, la ville a installé des ombrières, qui, selon elle, font fortement baisser la température en plein été.

celle d'un revêtement classique s'éclaircit. Et deux ou trois ans après la pose, l'effet de réverbération n'est plus significatif et ne justifie plus le coût.»

COURS OASIS

Le projet de rénovation du groupe scolaire Jean-Jaurès s'est aussi adapté à la nouvelle identité de la ville. Cour oasis

Le groupe scolaire Jean-Jaurès a obtenu un label qui garantit la conformité de la réalisation aux conditions climatiques régionales.

désimperméabilisée, aménagement de préaux, utilisation de matériaux drainants, pose de casquettes au-dessus des fenêtres, orientation du bâtiment respectueuse de la circulation de l'air et de l'ensoleillement, l'école a obtenu un label «Bâtiment durable méditerranéen» (niveau bronze) qui garantit la qualité de la conformité de la réalisation aux conditions climatiques régionales.

La suite se jouera dans la modification du plan local d'urbanisme lors des prochains mois. Le document intégrera désormais le principe de «ville basse température l'été». «Nous travaillons sur la poursuite de la végétalisation avec la définition d'une trame verte, la suppression des enrobés sur les parkings ou le détournement

des eaux de pluie pour leur réutilisation», détaille Jean-Jacques Roux. Cuers a organisé, en septembre, son premier salon professionnel «ville basse température l'été», un événement qui a réuni quelque 300 participants, des entreprises et des collectivités, et qui sera reconduit l'an prochain.

Et si, pour l'heure, la mairie s'en tient à des sujets consensuels et fédérateurs, elle n'écartera pas la possibilité d'interroger la place de la voiture en ville et l'espace qui lui est consacré. ● Caroline Garcia

Quatre axes

Le projet Cuers «ville basse température l'été» a été lancé en 2022 autour de quatre axes : adapter les rues, les bâtiments, les aires de loisirs et les réglementations locales.

Contact

Agnieszka Rochowicz, directrice de la promotion du territoire et du service public, 04.94.33.11.20.